

Luxembourg, le 7 juillet 2022

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire **élargie** suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

*« A la suite des fortes précipitations du 15 juillet 2021, des inondations graves, qualifiés de crues centennales, ont causé d'énormes dégâts dans de nombreuses communes du pays. Au vu du risque élevé d'une multiplication de ces phénomènes dans le cadre du réchauffement climatique, il s'avère indispensable de prendre des mesures préventives adéquates afin d'éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise à l'avenir.*

*Ainsi, des réunions ont eu lieu dans certaines communes avec Madame la Ministre de l'Environnement et l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) afin de discuter comment mieux protéger les habitants contre ces crues.*

*Dans ce cadre, les communes ont la possibilité de faire des études visant à d'identifier des mesures préventives à mettre en œuvre. En cas d'implémentation, le Fonds pour la gestion de l'eau subventionne les mesures proposées à hauteur de 75 à 90%.*

*Au vu de ce qui précède, j'aimerais aborder les sujets suivants dans le cadre de ma question élargie :*

- *La collaboration entre le ministère de l'Environnement, l'Administration de la gestion de l'eau et les communes concernées quant à l'élaboration d'un plan de gestion des crues, notamment en ce qui concerne les mesures de prévention ;*



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

- *Le traitement de demandes pour une subvention dans le cadre de la mise en œuvre de mesures anti-crues ;*
- *La mise en œuvre de mesures de renaturation respectivement de rétention pour les différents fleuves concernés, tels que la Sûre et l'Our ;*
- *La collaboration avec les autorités allemandes compétentes pour réaliser ensemble des mesures de prévention concernant les cours d'eau frontaliers. »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carole Hartmann', with a horizontal line extending to the left.

Carole HARTMANN  
Députée